

vous osez le dire ! Il est bien triste et très-humiliant, de signaler un semblable état de choses, mais n'est-il pas plus louable de jeter ce cri d'alarme dans nos campagnes, que de laisser nos compatriotes, tête baissée, les yeux fermés à la vérité et les oreilles à l'entendement, remplir tous les jours les chars, s'on allant augmenter le nombre des esclaves des manufactures ?

Attendons encore un peu, et nous verrons ce que la nouvelle génération canadienne, élevée dans les manufactures, nous produira, tant au bien-être physique qu'au moral. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire les tristes conséquences de cette frénésie de nos compatriotes.

Ah ! chère compatriote, écoutez la voix d'un ami qui a l'expérience et qui vous supplie de prendre en considération ses conseils et ses avis. Mais vous me direz que les affaires vont mal au Canada ; qu'il n'y a pas d'ouvrage. Eh quand bien même la gêne serait encore plus grande, faut-il pour cela compromettre, pour toujours, la santé de vos enfants, en les conduisant aux Etats-Unis, où les affaires ne vont pas mieux pour les enfermer dans les manufactures ? Sont-ce quelques centaines de piastres qui pourraient jamais compenser la douleur et le regret de voir votre fille perdant sa santé, ses forces et sa vie ! quelle mère de famille fera-t-elle plus tard, si elle vit assez longtemps pour arriver à cet état ? Allez contempler quels misérables enfants sortent de ces unions, minées par l'épuisement ? Et vos fils, je les ai vus et je les ai entendus se plaindre et maudire le jour où un père dénature les a placés dans les manufactures. Ces malédictions vous porteront malheur !

Assés sur ce point ; terminons en disant à tous ceux qui s'intéressent à notre immigration à Manitoba, que le premier détachement de nos colons, venant des Etats-Unis, partira vers le 22 avril prochain pour se diriger vers le *petit Canada*. Nos immigrants qui compteront plusieurs familles respectables et ayant des moyens, seront sous la direction de l'agent M. Charles Lalime, qui veillera aux inconvénients du voyage. Le Dr. Tremblay, qui s'en va s'établir au milieu des Canadiens, à Manitoba, accompagnera la caravane pour offrir ses soins, en cas de maladies. Le Rév. M. Fillion, un des curés de Manitoba, qui, lui aussi a été visiter les Canadiens des Etats-Unis, retournera, au même temps, vers sa paroisse et sera le chapelain des émigrants jusqu'au débarquement sur la Rivière Rouge.

Tel est, M. le Rédacteur, l'exposé de notre présent mouvement que je désirerais mettre sous les yeux de vos amis, afin de faire comprendre à tous que notre unique but est de faire du bien à nos compatriotes, conserver nos populations dans le *Dominion*, défricher les belles terres de Manitoba, habiter en frères avec les autres nationalités, avancer les progrès de la civilisation et ainsi faire honneur à notre commune-patrie, en travaillant chacun dans notre sphère au bien-être de la confédération canadienne.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur le Rédacteur,

Votre très humble serviteur,

ALB. LACOMBE, O. M. 1.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU TABAC (Suite).

De l'arrachage.—Avant de commencer l'arrachage des replants, on doit inspecter le sol, et, s'il est sec, on l'humecte préalablement ; ensuite on soulève les pieds à l'aide d'un long couteau que l'on glisse sous la pointe de la racine, et l'on imprime à celui-ci un mouvement de haut en bas. L'ar-

rachage direct est mauvais ; non-seulement on s'expose à casser la racine principale, qui doit rester intacte, mais pendant cette manipulation on froisse aussi les feuilles, ce qui est une véritable détérioration des replants.

Lorsque les plantes sont arrachées, certains cultivateurs en font des bottes et les lient ensemble : ce procédé est des plus défectueux. On doit, pour bien faire, les mettre dans des paniers et procéder aussitôt que possible à la plantation pour que la reprise ne soit pas retardée. C'est pourquoi il importe que tout cultivateur qui se livre à la culture du tabac puisse lui-même faire ses propres semences. Il n'arrive que trop souvent que, lorsqu'on est obligé d'acheter des plantes de tabac, il en est beaucoup qui ne reprennent pas parce qu'elles sont depuis trop longtemps hors de terre et que les racines sont déjà flétries et presque desséchées. L'opportunité d'élever soi-même ses plants ressortira encore davantage, si l'on considère qu'en cas de dépérissement d'une partie de la plantation, on n'a pas à sa disposition le moyen de combler les vides, tandis que, lorsqu'on a une pépinière, on y conserve un certain nombre de plants convenablement espacés qui peuvent servir pour cette éventualité.

Distance des plantes.—Le tabac se met en ligne. Généralement on espace les ligues entre elles de deux à trois pieds, et les plants dans les lignes de deux pieds environ. Cependant, il en est aussi qui rapprochent plus ces ligues entre elles, sous prétexte qu'en agissant ainsi, on empêche la prompte dessiccation du sol ; d'autres plantent à une plus grande distance et prétendent que ces grandes intervalles sont indispensables pour que les feuilles puissent prendre leur plus grand développement. M. Ls. N. Gauvreau, qui obtient de si beaux résultats dans sa culture du tabac, recommande, dans son *Traité sur la culture du tabac*, la plantation en quinconce, à une distance de trois pieds, et il se trouve très bien de cette méthode.

Le point essentiel, et que l'on ne doit point perdre de vue, c'est qu'il importe qu'on puisse soigner la plantation ; on doit en conséquence se ménager entre les plants une distance suffisante pour y avoir accès, les butter et les piocher. La méthode suivie par M. Gauvreau, nous facilite ces différents travaux, et elle devrait être suivie généralement.

Plantation.—Lorsqu'on a arrêté les distances que l'on veut donner aux ligues et aux plantes entre elles, on procède autant que possible à la plantation par un temps couvert. Mais immédiatement avant, si le sol est sec, on fait passer le rouleau sur le champ.

Voici comment se fait la plantation du tabac dans la Virginie et le Maryland, aux Etats-Unis : on partage les champs et allées distantes de trois pieds les unes des autres et parallèles, sur lesquelles on plante en quinconce des piquets éloignés de trois pieds ; à cet effet, on tend un cordeau divisé de trois pieds en trois pieds par des nœuds ou quelques autres marques apparentes, et l'on plante un piquet en terre à chaque nœud ou marque ; après qu'on a achevé de marquer les nœuds du cordeau, on le lève, on le trace trois pieds plus loin, observant que les premiers nœuds ou marques ne correspondent pas vis-à-vis d'un des piquets plantés, mais au milieu de l'espace qui se trouve entre les piquets ; et on continue de marquer ainsi successivement tout le terrain avec des piquets, afin de mettre à leur place les plants, qui, de cette manière, se trouvent plus en ordre, plus aisés à sauler, et à une distance suffisante pour prendre la nourriture qui leur est nécessaire.

Il faut que le plant ait au moins quatre à cinq feuilles pour pouvoir se transplanter ; il faut encore que le temps